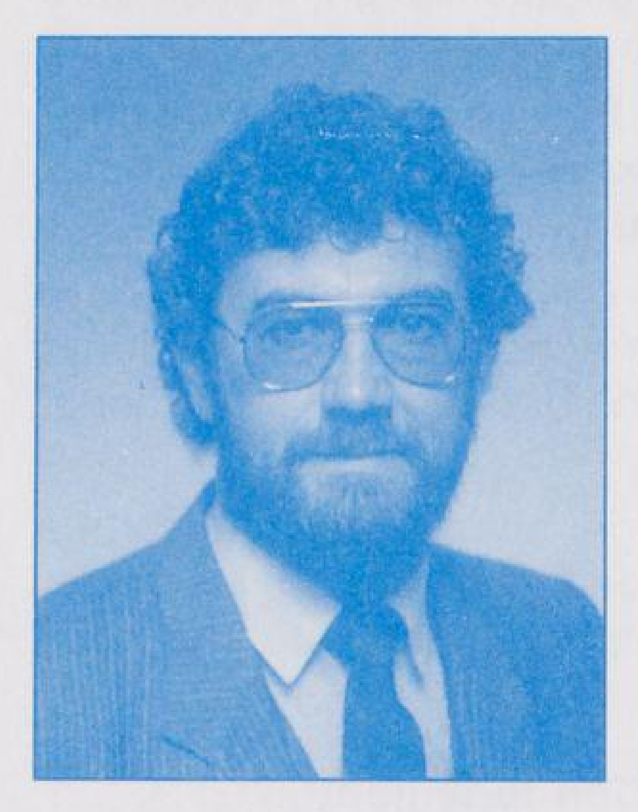
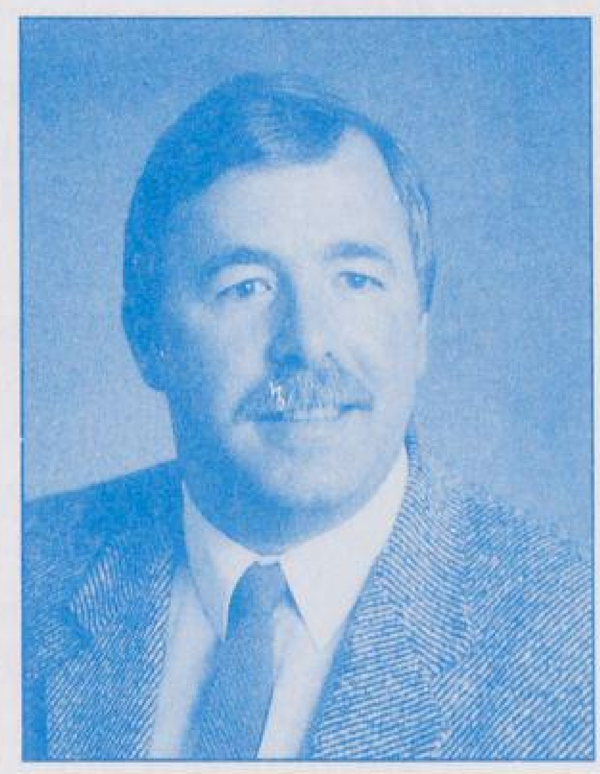
Élections Législatives des 5 et 12 juin 1988 - Département du Pas-de-Calais - 2e CIRCONSCRIPTION



Martial STIENNE
Conseiller Général.
Maire de Vitry-en-Artois.
Ouvrier.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,



Jean-Claude DANGLOT
Conseiller Municipal
à St-Laurent-Blangy.
Ouvrier mécanicien.

Une nouvelle fois le Parti Communiste Français m'a demandé d'être candidat aux élections législatives. Je pourrais aisément reprendre les propositions que j'ai toujours défendues. Tout reste à faire, tout reste à changer.

Dans le même temps, je suis devenu maire et conseiller général du canton de Vitry-en-Artois.

A ce titre, je rencontre des milliers de personnes dans mes permanences. Des gens de toute opinion y viennent et à chaque fois je m'attache à régler leurs problèmes.

Bénéficiant de cette expérience nouvelle, me voilà candidat pour les élections du 5 juin avec mon ami Jean-Claude Danglot, lui-même conseiller municipal de Saint-Laurent-Blangy.

J'en suis convaincu, les électeurs de gauche sauront reconnaitre dans notre action et nos propositions, dans nos discours et nos actes ce qu'ils attendent demain pour changer leur vie.

Quotidiennement je discute avec beaucoup d'entre vous. Des salariés, des jeunes, des retraités, des femmes, des agriculteurs, des chômeurs. Tous sont inquiets et sentent confusément qu'il va falloir plus que jamais se défendre dans les années à venir pour son emploi, son pouvoir d'achat, l'avenir des enfants.

En soutenant ma candidature, vous exprimerez ce souci sans équivoque. Dans la clarté vous direz OUI au rassemblement des forces de gauche pour une politique de changement que vous espérez tant.

Martial STIENNE,
Maire de Vitry-en-Artois, Conseiller Général.

le 5 juin,
VOTEZ POUR LE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE
VOTEZ POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE CHANGEMENT

Martial **STIENNE** et Jean-Claude **DANGLOT**

Vu, les candidats.

Dimanche 5 juin vous allez VOTER

Avant de vous prononcer, il est important de savoir quelle signification aura le choix que vous allez porter sur un candidat.

Plutôt que des discours, le Parti Communiste Français a choisi de citer l'exemple du travail accompli par ses deux députés Jean-Jacques BARTHE et Rémy AUCHEDÉ depuis 1986 au parlement.

Ceux qui les connaissent savent que ces élus — comme tous ceux du Parti Communiste — sont toujours présents avec les gens pour défendre leurs intérêts. Vous connaissez probablement les candidats pour votre circonscription, ils feront de même.

Quant à l'activité parlementaire, il vaut mieux juger sur des actes que vous pouvez vérifier aisément. Nos députés du Pas-de-Calais ont été les seuls, avec bien entendu le groupe communiste, à proposer les amendements ou projets de loi sur les problèmes suivants :

- **La création d'emplois dans le bassin minier et sur le littoral à partir du « Produire Français »**
- **Le SMIC à 6.000 F, l'augmentation des retraites**
- **L'augmentation des prestations sociales**
- **La suppression de la notion de « fin de droit » inventée en 1982 et privant les chômeurs de ressources, le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement**
- **La réduction de l'impôt sur les revenus pour les tranches basses**
- **L'augmentation de 15 % de l'APL et de l'allocation logement**
- **La baisse du taux des emprunts pour alléger les loyers des locataires et des accédants à la propriété**
- **Le refus de l'acte unique européen qui prive la France de la souveraineté nationale**
- **L'abrogation de la loi de 1986 sur la flexibilité**
- **La défense du droit de grève et de la sécurité sociale, contre le 1 % de cotisation sur les revenus pour la sécurité sociale**
- **La défense de la petite et moyenne exploitation agricole familiale**

Seuls également, ils ont proposé des amendements ou projets de loi visant à trouver les moyens financiers d'une véritable politique de GAUCHE.

- **L'impôt sur les grandes fortunes**
- **La suppression du scandaleux emprunt GISCARD**
- **La taxation des profits et bénéfices**
- **Le refus de voter 474 milliards de NF pour le budget militaire et l'utilisation, tout de suite, de 40 milliards pour l'école.**

Trop souvent en face d'eux, ils ont trouvé une coalition de tous les autres groupes politiques pour refuser ces mesures pourtant simples. Mais leur action a quand même été efficace. Les députés communistes ont freiné, parfois empêché certains mauvais coups.

Dimanche vous allez VOTER. Pensez-y !

EN VOTANT POUR LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

- ***Vous direz OUI au rassemblement des forces de gauche pour une politique de vrai changement.***
- ***Votre voix exigera des mesures que des millions d'entre vous souhaitent voir se concrétiser. Partout votre voix sera utile.***
- ***Vous élirez des députés qui, à GAUCHE, sans compromis avec la droite, défendront vos intérêts.***

DIMANCHE 5 JUIN, VOTEZ POUR LES CANDIDATS POUR LE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE PRÉSENTÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

IMP. Lens. Tel. 21.28.16.25